

Ambassadeur Bassirou SENE

Projet de déclaration de la délégation sénégalaise lors de l'EPU de
la Guinée

----- 1mn35

Vérifier au prononcé

66

Monsieur le Président,

Je souhaite une chaleureuse bienvenue à Monsieur/Mme... et sa délégation et félicite la Guinée pour la qualité de son Rapport national dont le contenu renseigne sur l'engagement des hautes Autorités de ce pays frère du Sénégal, dans la promotion et la protection des droits de l'homme.

Ma délégation note, avec satisfaction, que depuis son passage à l'Examen Périodique Universel, en mai 2010, la Guinée a pris d'importantes mesures, notamment :

- l'adoption d'une nouvelle Constitution qui consacre davantage les droits humains, ainsi que la réforme des secteurs de la Justice, de la Défense et de la Sécurité, et ;
- la création du Ministère chargé des Droits de l'Homme et des Libertés publiques.

Ma délégation salue également la décision de la Guinée de ratifier la Convention relative aux droits de l'enfant et le Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants ainsi que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).

C'est dans cette perspective que je recommander au Gouvernement guinéen de:

- 1- persévérer dans ses efforts entamés en vue de mieux protéger les droits des groupes vulnérables, en particulier ceux des femmes, des enfants ;**
- 2- soumettre plus régulièrement ses rapports aux organes des traités et améliorer les conditions des personnes en détention.**

Pour terminer, **Monsieur le Président**, ma délégation exprime ses vœux de succès à la Guinée et appelle la communauté internationale à lui apporter une assistance technique et financière massive afin de l'aider à consolider les acquis notés en matière de droits de l'homme et d'accompagner les Autorités guinéennes dans le combat qu'elles mènent de manière courageuse contre l'épidémie à virus « Ebola » .

Je vous remercie.